

Ministère de l'Economie et des Finances

\*\*\*\*\*

Direction Nationale de la Planification  
du Développement (DNPd)

\*\*\*\*\*



République du Mali  
Un peuple-Un but-Une foi



## RAPPORT DE MISSION



SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DE  
CERTAINS PROJETS PROGRAMMES  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS  
LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO  
ET LE DISTRICT DE BAMAKO

*Du 08 au 17 novembre 2018*



*Décembre 2018*

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	i
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	ii
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	iii
<b>RESUME</b> .....	iv
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>I- DEROULEMENT DE LA MISSION</b> .....	2
<b>ETAT D'EXECUTION DES PROJETS VISITES</b> .....	2
<b>1- REGION DE KAYES</b> .....	2
<b>Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétó</b> .....	3
<b>2- DISTRICT DE BAMAKO</b> .....	9
<b>2.1-Projet de Construction du Centre Télésanté et Informatique Médical</b> .....	9
<b>2.2- Projet de Construction du palais des pionniers</b> .....	13
<b>3- REGION DE KOULIKORO</b> .....	15
<b>3.1- Projet de Construction du siège de la Direction Générale des Douanes</b> .....	15
<b>3.2- Projet de Construction/ Equipements des Hôpitaux</b> .....	18
<b>II. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS A RETENIR DE LA MISSION</b> .....	20
<b>III- SUGGESTIONS - RECOMMANDATIONS - PROPOSITIONS DE SOLUTIONS</b> .....	21
<b>CONCLUSION</b> .....	26
<b>ANNEXES DOCUMENTS</b> .....	xxvii
<b>DOCUMENTS DE REFERENCES</b> .....	xxviii
<b>ANNEXES PHOTOS</b> .....	xxv

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANTIM</b>	Agence Nationale et Télésanté et d'Informatique Médicale
<b>APD</b>	Avant-Projet Détaillé
<b>APS</b>	Avant-Projet Sommaire
<b>BCT</b>	Bureau de Contrôle Technique
<b>BSI</b>	Budget Spécial d'Investissement
<b>BTP</b>	Bâtiments Travaux Publics
<b>CEPRIS</b>	Cellule d'Exécution des Programmes de Renforcement des Infrastructures Sanitaires
<b>CSRéf</b>	Centre de Santé de Reference
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DFM</b>	Direction des Finances et du Matériel
<b>DGB-CAB</b>	Direction Générale du Budget-Cabinet
<b>DGMP-DSP</b>	Direction Générale des Marchés Publics-Délégation des Services Publics
<b>DNJ</b>	Direction Nationale de la Jeunesse
<b>DNPD</b>	Direction Nationale de la Planification du Développement
<b>DRPSIAP</b>	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
<b>FCFA</b>	Francs Communauté Financière Africaine
<b>HA (ha)</b>	Hectare
<b>MEF</b>	Ministère de l'Economie et des Finances
<b>MOD</b>	Maitre d'Œuvre Délégué
<b>MSHP</b>	Ministères de la Santé
<b>P/P</b>	Projets/Programmes
<b>PDRK/S</b>	Projet de Développement Rural intégré du Kaarta/Séfétou
<b>PPM</b>	Petit Périmètre Maraicher
<b>PREM</b>	Plan de Relance des Finances Publiques
<b>PTI</b>	Programme Triennal d'Investissement
<b>R+1</b>	Rez de Chaussée plus Un
<b>R+2</b>	Rez de Chaussée plus deux
<b>RAS</b>	Rien à Signalé
<b>RNP</b>	Répertoire National des Projets
<b>RNP</b>	Répertoire National des Projets
<b>SARL</b>	Société A Responsabilité Limitée
<b>SG</b>	Secrétariat Général
<b>TDR</b>	Termes De Reference
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau N°1: La liste des sites aménagés à étudier dans le cadre du PDRK/S .....</i>	4
<i>Tableau N°2 : Les zones d'études et villages concernés du PDRK/S.....</i>	5
<i>Tableau N°3: La situation financière du PDRK/S.....</i>	7
<i>Tableau N°4: La situation d'exécution financière : du démarrage du PDRK/S au 31/10/2018 .....</i>	7
<i>Tableau N°5 : L'état de passation des marchés du PDRK/S.....</i>	8
<i>Tableau N°6 : les intervenants dans la passation des marchés de l'ANTIM.....</i>	11
<i>Tableau N°7:L'état de paiement des factures des intervenants au 12/07/2018 l'ANTIM. ....</i>	11
<i>Tableau N°8: La situation d'exécution financière : du démarrage du projet ANTIM au 31/12/2017. ....</i>	12
<i>Tableau N°9 : La situation financière du projet Construction du palais des pionniers.....</i>	14
<i>Tableau N°10: La situation financière du projet Construction Siège de la Direction Générale des Douanes. .....</i>	17

## RESUME

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de suivi-évaluation des projets/programmes d'investissements publics, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) a entrepris du 08 au 17 novembre 2018 des missions dans les régions de Kayes, Koulikoro et dans le District de Bamako, dans le but de visiter cinq projets/programmes. Il s'agit de :

- ✓ Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétó (PDRK/S) ;
- ✓ Projet de Construction Centre Télésanté et Informatique Médical ;
- ✓ Projet de Construction du palais des pionniers ;
- ✓ Projet de Construction du Siège de la Direction Générale des Douanes ;
- ✓ Projet de Construction/ Equipements des Hôpitaux.

Ces missions ont permis de se rendre compte de la réalité des dits projets à savoir, l'état d'avancement des réalisations, les difficultés, les appréciations des bénéficiaires, celles des autorités politiques, administratives et coutumières.

Au passage de la mission, le texte du résumé des projets est le suivant :

- ✓ **Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétó (PDRK/S)** est localisé dans la zone de Kita, ce projet est en phase d'études avec un coût estimatif de 12, 969 milliards de FCFA et un taux de décaissement de 33,629 % ;
- ✓ **Projet de Construction du Siège des Douanes** est situé à Samanko cercle de Kati, il a un coût global de 5 milliards avec un taux de décaissement de 49,58% et d'exécution des travaux encours est de 63% pour la construction d'une partie des bâtiments devant abritée les services centraux des douanes (1 371 273 654) et autres achats de véhicules, gilets pare-balles et de casques etc. ;
- ✓ **Projet de Construction d'un Centre Télésanté et Informatique Médical (ANTIM)** dont le coût global 3 457 464 327 FCFA avec un taux de décaissement de 29% et un taux d'exécution de 24,95% ;
- ✓ **Projet de Construction du Palais des Pionniers**, le coût global initial est de 1 816 000 000 FCFA avec un taux de décaissement de 87,67% et un taux d'exécution de 91% ;
- ✓ **Projet de Construction/ Equipements des Hôpitaux**, Ce projet concerne la construction des hôpitaux de Koulikoro de 2<sup>ème</sup> référence (22 355 395 434), de Koutiala 3<sup>ème</sup> référence (27 179 496 064) FCFA et celui de l'hôpital de Markala, il y sera effectué une remise à niveau de 2<sup>ème</sup> référence. Le taux de décaissement est 4,03% soit 539 000 000FCFA consacrés aux études.

## INTRODUCTION

En considération des dispositions exposées dans les Termes de Références (TDR) (annexe N°1), relativement au suivi-évaluation des Projets/Programmes (P/P), cités ci-dessous et dont la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) est le Maître d'Œuvre ; système de suivi-évaluation prévoyant des séries de visites sur le terrain, une mission s'est rendue à cet effet dans le district de Bamako et les régions de Kayes et Koulikoro qui sont les sites des dits projets. Cette mission a été effectuée suivant l'ordre de mission N°0118/MEF-SG du 26 octobre 2018 (annexe N°2).

L'équipe de la mission était composée de :

- ✓ Mme Mama Aïssatou DIARRA, Planificateur, DNPDP, Chef de la mission ;
- ✓ Mme HAÏDARA Mariam DIAKITE, DNPDP ;
- ✓ M. Ladjji BOMBA, DNPDP ;
- ✓ M. Sidy COULIBALY, DNPDP, Chauffeur.

La mission a été appuyée pour son efficacité par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des localités visitées. Les agents désignés pour assurer cette mission d'appui au nom des DRPSIAP sont :

- ✓ M. TRAORE Abdramane, DRPSIAP Bamako ;
- ✓ M. Oumar DIALLO, DRPSIAP Koulikoro;
- ✓ M. TANGARA Birama, DRPSIAP Kayes.

Il s'est agi ici d'exécuter au titre du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2018 par la DNPDP. L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation est de recueillir, et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali, d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Cette année, il s'agit de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public dont soixante-quinze (75) dans le cadre du PREM inscrits au PTI 2018-2020 et au BSI 2018 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Au cours de ladite mission, une revue a été portée sur les projets suivants :

### Région de Kayes

- ✓ **RNP : 2966** - Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétou (PDRK/S).

### District de Bamako

- ✓ **RNP : 2638** - Projet de Construction Centre Télésanté et Informatique Médical ;
- ✓ **RNP : 2833** – Projet de Construction du palais des pionniers.

### Région de Koulikoro

- ✓ **RNP : 2844** - Projet de Construction du siège de la Direction Générale des Douanes ;

- ✓ **RNP : 3007-** Projet de Construction/ Equipements des Hôpitaux.

A titre de rappel, il y a lieu d'observer que l'objectif visé par la DNPDP, à l'issue de cet exercice, Les résultats attendus sont :

- ✓ l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- ✓ les contraintes/difficultés à la bonne marche des Projets/Programmes visités sont identifiées ;
- ✓ les suggestions et recommandations appropriées sont formulées et mises à la disposition des autorités compétentes pour prise de décision.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets. C'est à l'issue des visites, des rencontres et des échanges, le présent rapport a été produit. Il est structuré autour des points suivants :

- I. Déroulement de la mission ;
- II. Principaux enseignements à retenir ;
- III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions ;
- IV. Annexes.

## **I- DEROULEMENT DE LA MISSION**

Dans chacune des deux régions et du district de Bamako, la mission a commencé par des visites auprès des autorités politiques, administratives et coutumières. Ces autorités ont reconnu l'opportunité de la mission et ont salué cette initiative qui constitue un gage de bonne gouvernance en matière de gestion des projets/programmes dotés.

La méthodologie de travail a consisté préalablement à envoyer les documents de références (TDR, liste des projets à évaluer, fiche de suivi-évaluation des P/P, Copie de l'Ordre de Mission) aux DRPSIAP des zones concernées qui, à leur tour les ont transmis aux Directions Régionales des services dont relèvent les projets ciblés. En plus, elle a organisé une revue de la littérature des documents fournis par les projets, pour permettre à l'équipe de s'imprégner des réalités théoriques des projets.

Une fois sur le terrain, des séances de travail entre l'équipe et les acteurs ont permis de recueillir les informations relatives à la situation d'exécution des projets/programmes sur le plan physique. Les informations financières recueillies ont été ultérieurement comparées à celles fournies par les Directions des Finances et du Matériel (DFM).

## **ETAT D'EXECUTION DES PROJETS VISITES**

Cette partie traitera de l'état d'exécution physique des projets/programmes visités par l'équipe. Elle fera, à cette suite, une revue sur la situation de leurs exécutions financières.

### **1- REGION DE KAYES**

Dans cette région, le projet concerné est le « Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétó (PDRK/S) »

## **Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétó**

Le PDRK/S a pour objectif général de contribuer à l'autosuffisance alimentaire et à la réduction de la pauvreté, et de façon spécifique d'augmenter les revenus à travers une performance de la production et de la productivité dans le domaine du maraichage notamment, d'assurer le désenclavement du Kaarta et d'améliorer l'accès à l'eau potable dans la zone d'intervention du projet.

Ces objectifs sont largement partagés par les populations bénéficiaires eu égard aux résultats des enquêtes menées ci-dessus ainsi qu'aux préoccupations soulevées par les mêmes populations ; toutes choses qui attestent de l'appropriation du projet par les bénéficiaires.

Le projet s'articule autour de cinq (5) composantes :

1. Composante A : Renforcement des capacités ;
2. Composante B : Investissement ;
3. Composante C : Productivité et Compétitivité ;
4. Composante D : Recherche/Formation ;
5. Composante E : Sécurité Alimentaire.

### ***Perceptions du projet selon les acteurs***

L'enquête a permis de recueillir le niveau de perception des impacts du Projet sur le milieu physique, la végétation et la biodiversité, la faune, l'habitat humain, la santé des populations, les pratiques socioculturelles et les échanges commerciaux.

L'occupation contiguë à l'emprise de la piste est considérée comme le principal préjudice. En effet, une grande majorité soit plus de 95% des propriétaires fonciers pratiquent des activités agropastorales de proximité.

Dans une moindre mesure la population consultée est préoccupée par les impacts probables sur le milieu socio-économique, parmi lesquels le démarrage des travaux pendant les cultures saisonnières, les coupes de plantations, les accidents, les nuisances sonores, la pollution de l'air, l'accompagnement aux pertes des constructions en banco pour habitation.

### ***Préoccupations pertinentes des personnes consultées***

Les préoccupations majeures des populations subissant certains inconvénients du projet se résument en :

- ✓ L'appui aux femmes et la revalorisation des zones marécageuses, des rizières, et autres activités au profit des femmes ;
- ✓ le recrutement de la main d'œuvre locale pour les travaux qui ne requièrent pas assez de qualification ;
- ✓ le renforcement de capacités des paysans sur les bonnes pratiques de gestion durables des terres et de l'eau ;
- ✓ le respect des consignes de sécurité et du périmètre de sécurité par la population exposée ;

- ✓ l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les villages ;
- ✓ l'assistance aux personnes touchées pendant les travaux.

### 1.1.1-Etat d'exécution physique

Le projet est basé dans sa première phase sur deux (2) études relatives à des activités fondamentales à savoir :

- l'aménagement hydro agricole des bas-fonds et des Petits Périmètres Maraichers (PPM) ;
- la réalisation des pistes, ouvrages de franchissement, des adductions d'eau potable.

Répertorié par le numéro RNP 2966, le projet de Développement Rural du Kaarta/Sefeto (PDRK/S) est logé au niveau du Ministère de l'Agriculture. Il intervient dans une zone géographique située au nord du Cercle de Kita, Région de Kayes.

Par rapport à l'aménagement des bas-fonds, la zone d'intervention dite « zone du Kaarta », les prestations portent sur les études techniques de vingt-huit (28) bas-fonds et trente-trois (33) petits périmètres maraichers couvrant une superficie de plus de 1000 ha répartis dans six (06) des communes rurales du Cercle de Kita : Dioungou, Séfeto Ouest, Dindanko, Séfeto Nord, Guémoucouraba et Kourounikoto.

Chaque commune dispose d'un bas-fond et d'un Petit Périmètre Maraicher (PPM) de 2 hectares (ha) sauf pour les Communes Rurales de Séfeto Ouest (villages de Guésseou et Mansala), Kourounikoto (village de Kourounikoto) et Séfeto Nord (villages de Maréna et Zirakoro) qui ne possèdent que des PPM.

**Tableau N°1:** La liste des sites aménagés à étudier dans le cadre du PDRK/S

N°	Commune Nombre de site	Village	Superficies Estimées (ha)	
			Bas-Fond	PPM
1	Dioungou 05 sites	Dioungou	80	2
2		Sorongolé	50	2
3		Kobokoto	70	2
4		Djalamadji	40	2
5		Karéga	20	2
<b>Sous-total</b>			<b>260</b>	<b>10</b>
6	Séfeto Ouest 10 sites	Bounonkolon	50	2
7		Siramissè	100	2
8		Kéniédifè	100	2
9		Dioungounté	20	2
10		Nafadji	40	2
11		Sonki	100	2
12		Guémoucourani	50	2
13		Dalaba	20	2
14		Guésseou	-	2
15		Mansala	-	2
<b>Sous-total</b>			<b>480</b>	<b>20</b>
16	Dindanko 07 sites	Dindanko	70	2
17		Bilissibougou	60	2
18		Sagafing	50	2
19		Séroumé	60	2
20		Guétala	30	2
21		Faréna	15	2
22		Garangou	30	2

	<b>Sous-total</b>		<b>315</b>	<b>14</b>
23	<b>Séfétó Nord 05 sites</b>	Niagané	40	2
24		Damina	30	2
25		Néguébougou	70	2
26		Maréna	-	2
27		Zirakoro	-	2
	<b>Sous-total</b>		<b>140</b>	<b>10</b>
28	<b>Guémoukouraba 05 sites</b>	Guémoukouraba	30	2
29		Djonfa	20	2
30		Sakora	50	2
31		Guéssebiné	15	2
32		Kakolo Moutan	20	2
33	<b>Kourounikoto</b>	Kourounikoto	-	2
	<b>Sous-total</b>		<b>135</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>33 sites (28 bas-fonds et 33 PPM)</b>		<b>1330</b>	<b>66</b>

Source : Etudes APD/APS/DAO du projet.

Le deuxième volet de cette étude, après l'analyse de l'aménagement des bas-fonds, est relatif à la réalisation des pistes, ouvrages de franchissement, des adductions d'eau potable qui concernent les villages répertoriés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N°2** : Les zones d'études et villages concernés du PDRK/S

Cercle	Commune	Village concerné
<b>KITA</b>	Dindanko	Blissibougou, Faréna, Garangou, Guétala, Saganfing, Sérourmé
	Djougoun	Djougoun, Dialamadji, Kobokoto, Sorongolé
	Guemoucouraba	Dionfa Guemoucouraba, Guessebiné, Moutan Kakolo, Sakora.
	Sefeto-Nord	Damina, Guéssou, Maréna, Néguébougou, Niagané, Sitakoto
	Sefeto-Ouest	Dalaba, Djougouté, Kéniénifé, Mansala, Nafadji, Séfétó, Siramissé, Sonki
<b>DIEMA</b>	Lambidou	Lambidou
	Lakamane	Dalibera
	Dieoura	aucun

Source : rapport sociologique APD.

### **Etat des lieux des pistes**

La mission a procédé au relevé d'état des lieux de la piste existante sur l'ensemble des tronçons concernés. Il ressort du parcours :

- ◆ qu'aucun aménagement n'est constaté sur la piste d'où son classement comme sentier ;
- ◆ que la largeur mesurée est de 3m en moyenne, la chaussée est décaissée par endroits et sert d'écoulement des eaux pluviales ;
- ◆ qu'elle est longée ponctuellement par des ravines longitudinales ;

- ◆ que l'emprise routière de 10 m empiètera forcément sur les champs contigus à la piste, ainsi les champs touchés ont été relevés sur l'ensemble.



Maison de Brahima Traoré affectée par la piste Sefeto Dalibera



Champ de traversée la piste Dindanko Guissimbiné



Grenier de Mahaty Keita à Kobokoto affecté par La piste Karega-Seroumé



Focus groupe avec les bénéficiaires du Village Dioungoun a dans la commune de Dioungoun

### 1.1.2- Etat d'exécution Financier

Le coût initial du projet est estimé à douze milliards neuf cent soixante-neuf millions (12 969 000 000) de franc CFA. La mobilisation de ces fonds requiert la participation des trois acteurs majeurs que sont : l'Etat, les Bailleurs (avec des niveaux de participations non encore définis) et les Bénéficiaires à travers des apports en nature.

Selon la 18<sup>ème</sup> revue des P/P, le projet a reçu un financement acquis de six cent soixante-quinze millions (675 000 000) de francs CFA et un décaissement de deux cent vingt-sept millions (227 000 000) Francs CFA, ayant servi à réaliser les études.

**Tableau N°3:** La situation financière du PDRK/S

(En millions de Francs CFA)

RNP	Situation financière du projet					Taux de décaissement
2966	Année	2016	2017	2018	Total	33,629
	Financement acquis	75	400	200	675	
	Décaissé cumulé	0	227	-	227	

Source : 18<sup>ème</sup> Revue DNPDP.

La présentation de la situation d'exécution financière du projet du démarrage au 31 octobre 2018 se présente comme suit :

**Tableau N°4:** La situation d'exécution financière : du démarrage du PDRK/S au 31/10/2018

(En millions de FCFA)

Sources de financement	Financement acquis		décaissements au 31/10/2018		Taux de décaissement (en %)	
	2018	Total	2018	Cumul	2018	Cumul
Financement intérieur :	200	675	76	303	38%	45%
A. Budget National :	200	675	76	303	38%	45%
- Equipement -investissement						
-PPTE :						
B. Autofinancement :						
C. Autres :(Populations/Collectivités)						
<b>Total financement intérieur</b>	<b>200</b>	<b>675</b>	<b>76</b>	<b>303</b>	<b>38%</b>	<b>45%</b>
Financement extérieur :						
-Bailleur n°1						
-Bailleur n°2						
-Bailleur n°3						
<b>Total financement extérieur</b>						
<b>Total des financements</b>	<b>200</b>	<b>675</b>	<b>76</b>	<b>303</b>	<b>38%</b>	<b>45%</b>

Source : projet.

### 1.1.3- Etat de Passation des Marchés

La passation des marchés est présentée au tableau ci-dessous :

**Tableau N°5 : L'état de passation des marchés du PDRK/S**

Intitulé du marché	Dates de lancement du marché	Date de signature
Etudes APS/APD/DAO de l'aménagement hydro agricole de 1000 ha de bas-fonds et 66 ha de PPM dans le cadre du Projet de Développement Intégré du Kaarta/Séfétou- cercle de Kita- région de Kayes- phase I pour un montant de <b>90 860 000 FCFA</b> .	25 /03/2016	27/12/2016
Etudes techniques APS/APD/DAO des travaux relatifs à la réalisation 160 km de pistes, 12 ouvrages de franchissement et 27 adductions d'eau potable dans le cadre du Projet de Développement Intégré du Kaarta/Séfétou- cercle de Kita- région de Kayes- phase I pour un montant de <b>86 583 938 F CFA</b> .	24/01/2017	06/10/2017
Etudes techniques APS/APD/DAO des travaux relatifs à la réalisation de 700 Km de pistes rurales dans le cadre du Projet de Développement Rural du Kaarta/Séfétou- cercle de Kita- région de Kayes- phase I pour un montant de <b>300 561 438 FCFA</b> .	26/07/ 2017	07/05/2018

Source : projet

#### ➤ Exercice 2016

Au titre de l'année 2016 la dotation budgétaire sur le BSI était de 75 000 000 F CFA, il a été entièrement notifié pour servir au paiement d'une partie du marché relatif à la réalisation des études APS/APD/DAO de l'aménagement hydro agricole des bas-fonds et des Petits Périmètre Maraichers (PPM).

Etant donné que l'approbation dudit marché pour un montant de 90 860 000 FCFA a coïncidé avec le début de l'hivernage, son exécution n'a pas pu être effectuée avant la clôture budgétaire 2016. Par conséquent, le montant notifié à cet effet n'a pas fait l'objet d'exécution, soit un taux d'exécution de 0%.

Ainsi, la réalisation des études APS/APD/DAO de l'aménagement hydro agricole des bas-fonds et des Petits Périmètre Maraichers (PPM) a été reportée sur l'exercice budgétaire 2017.

#### ➤ Exercice 2017

Les prévisions de 2017 qui étaient de 400 000 000 FCFA ont été notifiées pour un montant de 227 412 574 FCFA entièrement exécuté, soit 57% des prévisions. Ce montant a servi à la réalisation des études suivantes :

- ◆ les études APS/APD/DAO de l'aménagement des bas-fonds et des Petits Périmètre Maraichers (PPM) ;

- ◆ les études techniques APS/APD/DAO des travaux relatifs à la réalisation de 160 Km de pistes, 12 ouvrages de franchissement, 27 forages d'eau potable pour un montant de **86 583 938 F CFA**.

➤ **Exercice 2018**

La dotation 2018 pour la réalisation des activités du PDRK/S est de 200 000 000 FCFA qui a fait l'objet d'un engagement juridique du montant AE (Autorisation d'Engagement) de 150 000 000 FCFA destinée au paiement d'une partie du marché n° 00715/DGMP-DSP-2018, relatif aux études techniques APS/APD/DAO des travaux pour la réalisation de 700 Km de pistes rurales.

Ce marché est signé pour un montant de 300 561 438 FCFA avec une exécution financière prévue sur deux exercices budgétaires (2018-2019).

Le montant notifié est de 76 000 000 FCFA, soit 38% des prévisions. Il est exécuté à 100% pour servir au paiement partiel dudit marché et le suivi des activités dans le cadre du projet.

***Constat : Le projet n'a pas encore démarré effectivement. En effet, il est à sa phase d'études dont la prise en charge est assurée par le budget national. L'élaboration de la requête de financement est en cours. L'intervention des bailleurs pour le financement extérieur, est consécutive à ladite phase.***

## **2- DISTRICT DE BAMAKO**

La mission à Bamako consistait à faire le constat de l'état d'avancement du projet de Constructions du Centre Télésanté et Informatique Médicale (RNP : 2638) et du Palais des Pionniers (2833).

### **2.1-Projet de Construction du Centre Télésanté et Informatique Médical**

L'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale (ANTIM) est un établissement public à caractère scientifique et technologique, créée en 2008, elle a pour mission d'assurer la promotion et le développement de la télésanté et de l'informatique médicale au Mali. A cet effet, elle est chargée entre autres de :

- ◆ Promouvoir la recherche dans le domaine des technologies de l'informatique et de la communication appliquée au secteur de la santé ;
- ◆ Exécuter des prestations dans le domaine de sa compétence et la communication sur la télésanté et l'informatique médicale ;
- ◆ Connecter facilement les zones enclavées aux hôpitaux de 3<sup>ème</sup> référence du Mali et d'ailleurs.

L'agence serait bâtie sur une superficie de 3417,86 m<sup>2</sup>, selon la décision N°7854/GDB-CAB du 11 novembre 2015, portant attribution d'une parcelle de terrain située dans la maternité RENE CISSE (Hamdallaye).

Les études ont débuté en 2011 pour prendre fin en 2016. Cependant, le planning initial prévoyait le démarrage des travaux en 2015 d'où un retard d'un an. Néanmoins, la pose de la première pierre a pu être réalisée le 16 décembre 2016.

Le projet consiste à réaliser un bâtiment à haut standing de sept (07) niveaux comprenant un sous-sol, un rez-de chaussée et cinq (05) étages.

### ***2.1.1- Etat d'exécution physique***

Les principaux résultats atteints par le projet se présentent comme suit ;

L'ordre de service à l'entreprise pour le démarrage des travaux a été actualisé pour un début effectif à partir du 05/05/2017 pour une durée de 730 jours prenant fin le 05/05/2019. En effet, des difficultés avaient jalonné le démarrage du chantier liées à des incompréhensions avec la population.

A la date du passage de la mission, et en référence au délai contractuel initial du marché, il est à observer que ce dernier a été consommé à 80,55% soit 588 jours sur les 730 jours.

Selon le coordinateur du projet, cette construction se démarque des édifices de sa catégorie par une approche de conception architecturale et technique résolument tournée vers l'écologie, un bâtiment autonome sur le plan énergétique et moins polluant, faisant appel aux énergies renouvelables air, vent, soleil avec une température ne dépassant pas les 20°C etc.

### ***Visite des réalisations physiques***

Le bâtiment comprend cinq niveaux plus le sous-sol et le rez-de-chaussée. Chaque niveau se compose de bureaux, de toilettes, de salles de réunion etc. Au passage de la mission, les travaux étaient au cinquième niveau et ce relatif à la finition qui devraient démarrer incessamment.



*Aperçu du chantier de la construction de l'ANTIM.*

Pour la réalisation de ce projet, la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'ANTIM, la mission de contrôle et de surveillance a été confiée au Groupe PI-CONSEILS/TID-CONSULT. Quant aux études architecturales, elles ont été réalisées par le cabinet LA TRIADE et l'exécution des travaux est attribuée à l'entreprise ZONG MA CONSTRUCTION. (Voir tableau des intervenants ci-dessous).

**Tableau N°6** : les intervenants dans la passation des marchés de l'ANTIM.

INTERVENANTS	Marchés			Délai (jours)	
	Intitulé	N° contrat	Montant en FCFA TTC	Temps	Démarrage selon l'OS actualisé
ZONG MA CONSTRUCTION	Travaux de construction du siège de l'agence nationale de Télésanté et d'informatique médicale (ANTIM)	00630 DGMP/DSP2016	2 858 426 371	730 jours	05/05/2017
LATRIADE	Suivi architectural des travaux relatifs à la construction du siège de l'ANTIM	89CPMP/MS HP/2017	69 974 000	730 jours	05/05/2017
PI-CONSEILS/TID-CONSULT	Service de consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux relatifs à la construction de l'ANTIM	0009/DRMP-2017	100 300 000	730 jours	11/11/2016

Source : ANTIM

### 2.1.2. Etat d'exécution financière

D'un montant de 3 457 464 327 FCFA, financé à 100% par le budget national, le taux de décaissement s'élève à 29% (871 167 000 FCFA) au 31 décembre 2017. De façon spécifique, l'état d'exécution financière du projet pour les trois dernières années (2016, 2017, 2018) est donné par le tableau ci-dessous :

**Tableau N°7**: L'état de paiement des factures des intervenants au 12/07/2018 l'ANTIM.

Désignation		Entreprise ZONGMA	Groupement PI-Conseil/TID-CONSULT	Total Projet
Montant total des travaux FCFA TTC		2 858 426 371	100 300 000	2 958 726 371
paiement effectués	N°1 (avance de démarrage)	571 685 274	20 060 000	591 745 274
	Acompte N°1	231 899 701	20 060 000	251 959 701
	Décompte N°2			
	Cumul	803 584 975	40 120 000	843 704 975
<b>Retenu</b>		<b>42 293 946</b>	<b>00</b>	<b>42 293 946</b>
<b>Solde</b>		<b>2012 547 450</b>	<b>60 180 000</b>	<b>2 072 727 450</b>

Source : projet.

**Tableau N°8:** La situation d'exécution financière : du démarrage du projet ANTIM au 31/12/2017.

(en millions de FCF)

Sources de financement	Financement acquis	Cumul décaissements au 31/12/2017	Taux de décaissement (en %)
Financement intérieur :	Construction	776 000 000	27%
A. Budget National :			
- Equipement -investissement	Contrôle et suivi des travaux	75 107 000	44%
-PPTE :			
B. Autofinancement :			
C. Autres :(Populations/Collectivités)			
<b>Total financement intérieur</b>		<b>851 107 000</b>	<b>29%</b>
Financement extérieur :	Néant		
-Bailleur n°1			
-Bailleur n°2			
-Bailleur n°3			
-.....			
<b>Total financement extérieur</b>			
<b>Total des financements</b>	<b>3 457 464 327</b>	<b>851 107 000</b>	<b>29%</b>

Source : projet

### 2.1.3. État des passations de marchés

Le présent marché est passé suite à l'appel d'offres national N°0018/MET-SG du 18 avril 2011. A l'issue de l'évaluation et du jugement des offres, l'entreprise ZONG MA CONSTRUCTION (ZMC)-SARL a été retenue attributaire provisoire du marché N°00630 DGMP/DSP, travaux de construction du siège de l'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale à Hamdallaye en lots unique (année de lancement 2015, année de signature 2016) pour un montant de 2 858 426 371 FCFATTC et un délai d'exécution de 370 jours.

Il est à noter que le montant prévisionnel du projet de construction du siège sans les équipements est évalué à 3 028 700 371 FCFA qui est reparti ainsi qu'il suit :

- Les travaux de construction : 2 858 426 371 ;
- Le contrôle et suivi : 170 274 000 F CFA ;
- Les équipements : 428 763 956 F CFA.

### 2.1.4. Système de Suivi-évaluation

Afin d'assurer un bon suivi des activités et un contrôle efficient le projet a mis en place un comité de suivi par la décision N° 18-002/MSHP-ANTIM du 09 avril 2018. L'évaluation du programme se fonde sur un certain nombre d'évaluations, à savoir : l'évaluation d'impact, l'évaluation du processus des paiements, l'évaluation du processus des mesures d'accompagnement et les visites relatives aux contrôles inopinés. Dans le cadre du suivi des activités, des contrôles ponctuels sont prévus pour valider et vérifier les progrès réalisés dans le but d'obtenir une vue d'ensemble des problèmes. Pour ce faire, des mécanismes de contrôle

participatifs sont choisis pour assurer l'engagement, l'appropriation et le suivi des parties prenantes.

Aussi, il est à noter la visite du Ministre de la santé et de l'Hygiène Publique en date 17 septembre 2018 il a été fixé une date buttoir le 30 septembre 2019 pour la réception provisoire.

***Constats : À la suite des entretiens avec le coordinateur, la visite de chantier et l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les différents constats se dégagent :***

- ◆ ***Le retard accusé dans la réalisation des travaux de construction ;***
- ◆ ***La réticence préalable mais aujourd'hui aplanie d'une partie de la population par rapport à la construction du bâtiment ;***
- ◆ ***Les différends entre les deux associés de l'entreprise d'exécution ;***
- ◆ ***la qualité du sol (zone rocheuse).***

## **2.2- Projet de Construction du palais des pionniers**

Sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, le projet de construction du palais des pionniers a pour objectif le développement de la citoyenneté, la formation à l'insertion socio-économique des jeunes. De façon spécifique, il s'agit de :

- ◆ promouvoir l'éducation civique et morale des jeunes de 7 à 18 ans ;
- ◆ compléter l'éducation familiale et scolaire par des loisirs sains ;
- ◆ préparer les jeunes à leur participation à la vie active par l'apprentissage et la valorisation d'activités techniques et pratiques de production ;
- ◆ enseigner de l'éducation pionnières ;
- ◆ assurer la formation continue des cadres pionniers ;
- ◆ développer le génie créateur des enfants de 1 à 6 ans ;
- ◆ offrir aux jeunes un cadre agréable de détente.

### ***2.2.1- Etat d'exécution physique***

Bâti sur une superficie de 3ha 07a 20ca, sise à Djanéguéla en commune VI du District de Bamako, le palais des pionniers est composé de dix bâtiments répartis comme suit :

- ✓ d'un bloc dortoirs ;
- ✓ d'un logement pour le Directeur ;
- ✓ d'une salle polyvalente ;
- ✓ d'un amphithéâtre ;
- ✓ d'un bloc administratif ;
- ✓ de deux blocs de salles de formation théorique ;
- ✓ de deux blocs de salles d'ateliers ;
- ✓ d'un bloc pour la restauration et une salle informatique servant de cyber (réalisable par voie d'avenant).



Aperçu du chantier de construction du palais des pionniers.

### 2.2.3-Etat d'exécution financière

Financé exclusivement par le Budget National avec un coût global initial d'un milliard quatre cent quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-seize mille quatre cent cinquante francs CFA (1 489 676 450), le projet a bénéficié à son démarrage en 2015 au 31 décembre 2017 d'un montant acquis d'un milliard huit cent seize millions (1 816 000 000) de FCFA pour un décaissement d'un milliard cinq cent quatre-vingt-douze millions (1 592 000 000) de FCFA soit un taux de 87,67%.

A ce titre, un avenant devient nécessaire d'une part, pour régulariser la situation de dépassement du coût initial constaté et d'autre part prendre en charge :

- la construction d'un restaurant et un cyber en R+1.
- la construction d'un terrain de sports ;
- l'aménagement des cours.

**Tableau N°9** : La situation financière du projet Construction du palais des pionniers

(En millions de FCFA)

Sources de financement	Financement acquis	Cumul décaissements au 31/12/2017	Taux de décaissement (en %)
<b>Financement intérieur :</b>	<b>1 816</b>	<b>1 592</b>	<b>87,67 %</b>
<b>A. Budget National :</b>			
- Equipement -investissement			
-PPTE :			
<b>B. Autofinancement :</b>			
<b>C. Autres :(Populations/Collectivités)</b>			
<b>Total financement intérieur</b>	<b>1 816</b>	<b>1 592</b>	<b>87,67 %</b>
<b>Financement extérieur :</b>			
-Bailleur n°1			
-Bailleur n°2			
-Bailleur n°3.....			
<b>Total financement extérieur</b>			
<b>Total des financements</b>	<b>1 816</b>	<b>1 592</b>	<b>87,67%</b>

Source : 18<sup>ème</sup> revue des P/P de la DNPDP.

## **2.2.4- Etat de passation des marchés**

Le marché n°0940/DGM/SSP/2015, relatif aux travaux de construction du palais des pionniers de Bamako, attribuée à l'Entreprise Mali Construction BTP SARL, pour un montant d'un milliard quatre cent quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-seize mille quatre cent cinquante (1 489 676 450) FCFA TTC est financé par le Budget National et un délai d'exécution de 3 ans entre 2015, 2016 et 2017.

### **2.2.2- Système de suivi évaluation**

Ce système est organisé à travers des réunions régulières de chantier. Au cours de ces séances le projet est passé en revue avec une évaluation des réalisations, de constats, des retards et une réorientation au besoin dans l'évolution du chantier. En plus, le bureau de contrôle garde permanent sur le chantier un agent pour la supervision des travaux. Ce permanent assure un reportage à chaque réunion de chantier.

***Constat :*** *la mission a relevé un énorme retard dans l'exécution des travaux (plus d'une année). Selon, les explications reçues cette situation est due aux difficultés par la présence d'un gros tas d'ordures qui se trouvait sur le site, la mise en place de l'avenant, la malfaçon de la toiture de la salle polyvalente et le sol qu'il a fallu reprendre ce qui pose la problématique de l'efficacité du système de suivi-évaluation.*

## **3- REGION DE KOULIKORO**

Deux projets ont été visités par l'équipe, il s'agit de la :

- Construction du Siège de la Direction Générale des Douanes (RNP : 2830);
- Construction/Equipement des Hôpitaux (RNP : 3007).

### **3.1- Projet de Construction du siège de la Direction Générale des Douanes**

Le projet de construction du siège de la Direction Générale des douanes est logé au Ministère de l'Economie et des Finances et a pour objectif de doter les services des douanes des bureaux.

Il est réparti en deux phases :

- 🚧 Phase 1: Construction des bureaux des Douanes de Samanko, comprenant un bâtiment en Rez-de-chaussée + 2 étages
- 🚧 Phase 2 Construction des bureaux de la Direction Générale des Douanes du Mali, comprenant un bâtiment en Rez-de-chaussée + 5.

#### **3.1.1- Etat d'exécution physique**

Le projet de construction de la Direction Générale des Douanes est prévu sur une superficie de 29ha 61a 90ca soit 296 190m<sup>2</sup>. Il est Situé à Samanko cercle de Kati, complètement clôturée, le projet abritera les bureaux du service des douanes.

Cependant, la mission a constaté qu'un projet de construction d'un bâtiment à deux niveaux (R+2) est en cours de réalisation. Il s'agit là d'une annexe dont les travaux sont évalués à 63% pour un délai consommé de 167 jours qui constitue la première phase du projet et la date prévisionnelle de fin de travaux est fixée à fin février 2019. Il comprend :

- D'un bâtiment R+2+Terrasse ;
- Trois guérites ; Un local groupe électrogène ;
- Un local transformateur ;
- Un mur de clôture ;
- Un parking extérieur.



*Aperçu de la construction d'un bâtiment R+2 pour les services centraux des douanes.*



*Aperçu de la porte d'entrée de la cour du projet.*

### 3.1.3- Etat d'exécution financière

Financé exclusivement par le Budget National, le coût estimatif est d'environ cinq milliards (5 000 000 000) francs CFA sur lequel un montant d'un milliard quatre cent quatre-vingt-quinze millions (1 495 000 000) a été décaissé dont un milliard trois cent soixante-onze mille six cent cinquante-quatre (1 371 273 654) francs CFA TTC pour les bureaux en construction. Les travaux proprement dits du siège n'ont pas encore commencé. Ils constitueront la deuxième phase du projet pour un cout estimatif d'environ trois milliards six cent vingt-huit sept cent vingt-six trois cent quarante-six (3 628 726 346) francs CFA.

**Tableau N°10:** La situation financière du projet Construction Siège de la Direction Générale des Douanes.

(En millions de Francs CFA)

RNP	Situation financière du projet						Taux de décaissement
	Année	2015	2016	2017	2018	Total	
2830	Financement acquit	415	600	1 000	1 000	3 015	49,58
	Décaissé cumulé	395	600	500	-	1 495	

Source : 18<sup>ème</sup> Revue des P/P de la DNPDP.

### 3.1.4- Etat de Passation des marchés

La négociation du contrat avec le cabinet ASTEC a eu lieu le 16/03/2017 à Ségou. Le montant de ces prestations (études et suivi) est de 297 280 086 F CFA. Le contrat d'études a été signé le 10 avril 2017 avec un délai d'exécution de 170 jours.

#### Sélection du Bureau de Contrôle technique (BCT)

Une Demande de Proposition a été lancée le 29 mai 2015 pour le recrutement d'un BCT pour la négociation avec le Bureau ALPAGES a eu lieu le 19 août 2015 et le contrat a été signé le 04 septembre 2015. Les détails du recrutement sont consignés dans le tableau N°1 ci-après.

#### Sélection de l'Entreprise des Travaux

A l'issue de l'appel d'offres restreintes, l'entreprise ECONI-SA a été déclarée attributaire provisoire pour un montant de 1 371 273 654 FCFA TTC avec un délai d'exécution de 210 jours. Le contrat a été signé le 28 septembre 2017.

Les engagements au titre de la convention se présentent comme suit :

➤ Etudes	:	112 966 433 FCFA
➤ Suivi	:	184 313 653 FCFA
➤ Contrôle technique	:	21 393 400 FCFA
➤ Travaux	:	1 371 273 654 FCFA
➤ Honoraires AGETIER	:	84 497 357 FCFA
<b>TOTAL</b>		<b>: 1 774 444 497 FCFA</b>

L'Agence a reçu un montant d'environ un milliard de franc (1 000 000 000 F) CFA depuis la signature de la convention.

Les paiements effectués sont consignés dans le bilan financier ci-après :

✓ Montant Maîtrise d'œuvre pour les études	:	45 186 574 FCFA ;
✓ Montant d'œuvre pour le suivi	:	70 386 607 FCFA ;
✓ Travaux	:	814 714 994 FCFA ;
✓ Honoraires du MOD	:	67 189 822 FCFA ;
<b>Soit un montant total</b>	<b>:</b>	<b>997 477 997 FCFA.</b>

Le récapitulatif de l'exécution financière de la convention 287/2015IP-Douane et la Réception des factures prestataires du projet se trouve respectivement dans les annexes N°7 et 8.

### ***3.1.2- Système de suivi évaluation***

Le mécanisme de suivi-évaluation se réalise à travers des réunions hebdomadaires de chantier. A ce sujet des procès-verbaux des réunions de chantier sont tenus. Cette approche constitue une efficacité dans le contrôle des tâches, un suivi régulier et maîtrisé dans l'exécution des tâches assignées, un système efficace de réorientation dans l'exécution de la mission.

***Constat : Les travaux de la phase 1 accusent un grand retard, et ceux de la phase 2 n'ont pas commencé. La phase 2 se trouve au stade de l'Avant-Projet Détaillé/Dossier d'Appel d'Offres (APD/DAO). Cette situation est essentiellement due à :***

- (i) la mise en place tardive de la première tranche des fonds (28 mois de retard) ;*
- (ii) la rupture récurrente des fonds pour payer les décomptes de l'entreprise. A ce jour, il y a un décompte impayé de l'entreprise d'un montant de 349 000 000 FCFA.*

## **3.2- Projet de Construction/ Equipements des Hôpitaux**

Les travaux concernant ce projet consistent à la construction et l'équipement des hôpitaux de Koulikoro et Koutiala et ceux relatifs à la réhabilitation de Markala.

Le coût estimatif après les études est évalué pour les deux hôpitaux à 49 534 891 498 FCFA dont 22 355 395 434 FCFA pour l'hôpital de Koulikoro de 2<sup>ème</sup> référence et 27 179 496 064 FCFA pour l'hôpital Koutiala de 3<sup>ème</sup> référence. Quant au projet de l'hôpital de Markala, il y sera effectuée une remise à niveau de 2<sup>ème</sup> référence.

Toutefois, il a été constaté que l'enveloppe financière prévue pour la réalisation des projets est de 6 000 000 000 FCFA. Il a donc été instruit par le Ministre de l'Economie et des Finances par la lettre N°1159/MEF-SG du 14 août 2018 aux services techniques du Département de la Santé de procéder à un redimensionnement des dits projets. Les premières études ont été financées par le montant décaissé soit 539 000 000 FCFA<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> 18<sup>ème</sup> revue des P/P de la DNP

Au passage de la mission une réunion technique pour le redimensionnement du projet devrait se tenir pour rendre conforme l'envergure des projets à la disponibilité de l'enveloppement financière.

### *Passation de marchés*

<b>Intitulé du marché</b>	<b>Date de lancement</b>	<b>Date de signature</b>
ETUDES ARCHITECTURALES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DE KOULIKORO	05/05/2016	05/10/2016
ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL KOUTIALA	05/05/2016	05/10/2016
ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOPITAL DE MARKALA	04/05/2016	05/10/2016

***Constat :*** *Il se dégage comme constat majeur le redimensionnement des projets à travers une réduction de leurs envergures nécessitant de nouvelles études d'adaptation. Il s'en suit donc que ces dits projets connaîtront pour la fin des travaux de nouvelles échéances.*

## II. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS A RETENIR DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés de la présente mission sont les suivants :

- la pérennisation des missions de suivi physique et financier eu égard à l'intérêt qu'elle a suscité au niveau des différents acteurs sur le terrain ;
- l'accélération de l'opérationnalisation des réalisations (en cours ou réalisées) du fait de l'engouement des bénéficiaires pour leur exploitation ;
- la promotion la mise en place des mesures d'accompagnements au profit des bénéficiaires (fonds de roulement, formations sur la gestion des ouvrages etc.) pour la viabilité des investissements réalisés sur le terrain ;
- les investissements réalisés sont des réponses réelles aux préoccupations des populations bénéficiaires (amélioration des conditions de vie) ;
- l'engagement une réflexion globale pour l'érection de certains Projet en structure pérenne compte tenu du caractère récurrent de leurs activités ;
- la pertinence et à l'importance des réalisations visitées dans le développement socio-économique du pays ;
- la nécessité de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- un besoin de réorganisation de la méthodologie du suivi-évaluation en mettant l'accent sur des projets relatifs aux chantiers en cours.

### III- SUGGESTIONS - RECOMMANDATIONS - PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

ORDRE	DIFFICULTES/PROBLEMES	CAUSES	MESURES SOLUTIONS	STRUCTURES ORGANISATIONS	DELAI
<b>PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU KAARTA/SEFETO (PDRK/S)</b>					
1	Ecarts importants entre les coûts à l'évaluation en 2015 (APS) et les coûts réels des APD (2018)	Coûts minorés à l'évaluation	Diminution de l'envergure du projet	ADRS	Novembre, Décembre 2018
2	Retard dans le paiement des annuités prévues dans le protocole d'accord	Crise politico-institutionnelle et Sécuritaire	L'Etat doit augmenter les dotations budgétaires allouées au projet	DAF / MEF	
<b>PROJET DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'ANTIM</b>					
3	Retard de démarrage des travaux de construction de 176 jours soit 5 mois (au lieu du 11 novembre 2016 lire 05 /05/ 2017, pose de la première pierre le 16 décembre 2017	hostilité de certains habitants d'Hamdallaye à la réalisation du projet.  la qualité du sol (zone rocheuse	Sensibilisation de la population  Ajustement de l'étude de faisabilité	Collectivités et ANTIM.  Entreprise ZHONG MA et Bureau de contrôle	5 MOIS
4	Perturbation du rythme des travaux et la cadence des approvisionnements pour les travaux de construction	Conflits entre les deux actionnaires (50% et 50%)	Liquidation de l'entreprise et désignation d'un liquidateur  Mise en place d'un comité de suivi des travaux	ANTIM	6 MOIS

<b>ORDRE</b>	<b>DIFFICULTES/PROBLEMES</b>	<b>CAUSES</b>	<b>MESURES SOLUTIONS</b>	<b>STRUCTURES ORGANISATIONS</b>	<b>DELAI</b>
5	Insuffisance de notification et de mobilisation des ressources (39%)	Insuffisance de ressources financières. Financement des travaux à 100% sur budget national BSI	Plaidoyer	ANTIM	Période d'exécution du projet
<b>PROJET DE CONSTRUCTION EQUIPEMENT DU PALAIS DES PIONNIERS</b>					
6	RAS	RAS	RAS	RAS	
<b>PROJET DE CONSTRUCTION/EQUIPEMENT SIEGE DIRECTION GENERALE DOUANES</b>					
7	Retard dans l'exécution des travaux	Plus de 32 mois avant la mise en vigueur de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (cf. l'article 8 de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (Délai d'exécution)  Rupture prolongée de fonds dans le compte bancaire de la convention pour le paiement des	Alimenter régulièrement le compte bancaire conformément à l'article 9 de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (Financement de l'opération)	Ministère de l'Economie et des Finances	Tout au long du projet

ORDRE	DIFFICULTES/PROBLEMES	CAUSES	MESURES SOLUTIONS	STRUCTURES ORGANISATIONS	DELAI
		décomptes allant de 5 à 28 mois			
<b>PROJET DE CONSTRUCTION/ EQUIPEMENTS DES HOPITAUX</b>					
<b>HÔPITAUX DE KOULIKORO ET KOUTIALA</b>					
	Approbation du rapport de dépouillement pour les travaux	Inscription budgétaire (6 milliards d'après le Ministère de l'Économie et des Finances) inférieur au montant des travaux proposés par les entreprises adjudicateurs (49 534 891 498)	Les rapports de dépouillement et de jugements des offres ont été rendus infructueux et attendra une nouvelle relance. Les entreprises adjudicataires sont informées.	La responsabilité du problème réside entre le Ministère de l'Économie et des Finances et la DFM/MSHP, par faute de communication soutenue	Sans objet
	Inscription budgétaires	Les deux projets ont fait l'objet d'inscription budgétaire avant la finalisation des études qui devront fournir leur coût estimatif respectif. Ce qui a emmené une inscription budgétaire empirique.	Revoir en rapport avec le Ministère de l'Économie et des Finances, l'inscription budgétaire.	DFM/MSHP	

<b>ORDRE</b>	<b>DIFFICULTES/PROBLEMES</b>	<b>CAUSES</b>	<b>MESURES SOLUTIONS</b>	<b>STRUCTURES ORGANISATIONS</b>	<b>DELAI</b>
	Réalisation des hôpitaux en considération des niveaux de référence escomptés, et annoncés officiellement (cas de l'hôpital de Koutiala)	Manque de budget nécessaire.	En fonction du budget disponible, il sera nécessaire de revoir les projets, en passant par des réajustements. Ce qui aura pour conséquence l'élaboration d'avenant aux contrats des consultants.	DFM/MSHP & CEPRIS/MSHP	6 mois hors procédures pour la réalisation des études.
	<b>HOPITAL DE MARKALA</b>				
	Retard dans la finalisation des études	Problème de coordination des activités du consultant pour les études		CEPRIS/MSHP	
	Lancement du dossier d'appel d'offres	Manque de financement dû au mode Budget/Programme qui demande la disponibilité totale du fonds nécessaire avant le lancement du projet.	Prévoir une ligne budgétaire pour ce projet	DFM/MSHP	
	Réalisation du projet	Contrairement aux hôpitaux de Koulikoro et de Markala, celui de	Étant donné que le coût estimatif du projet est disponible, il s'agira de	DFM/DNPD	

ORDRE	DIFFICULTES/PROBLEMES	CAUSES	MESURES SOLUTIONS	STRUCTURES ORGANISATIONS	DELAI
		Koutiala ne peut pas être sujet à un quelconque réajustement. En effet il s'agit d'une mise à niveau très compliquée avec des étapes d'exécution n'entravant pas totalement, sur un plan stratégique, le fonctionnement du CSRéf actuel qui occupe le site	procéder à l'inscription budgétaire qui en tiendra compte.		

*Source : projets*

## CONCLUSION

Au cours des dix jours de mission consacrés au suivi des projets cités plus haut, nous confirmons l'importance et la pertinence de cette mission. Par ailleurs, nous observons une parfaite adhésion des populations bénéficiaires de ces projets dont les réalisations les soulage de beaucoup de difficultés notamment l'offre de Télésanté concernant le projet ANTIM, l'aménagement hydro agricole des bas-fonds et des Petits Périmètres Maraichers, l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les villages, la réalisation des pistes, ouvrages de franchissement, des adductions d'eau potable en ce qui concerne le PDRK/S.

Par rapport au développement de la citoyenneté, le projet de construction du palais des pionniers est un acte majeur dans la construction du malien moderne.

Cependant, il subsiste quelques contraintes liées à la mise en œuvre de ces projets qui sont des insuffisances qui doivent être immédiatement corrigées pour les rendre plus efficaces. Il s'agit en occurrence des difficultés de financement du projet de constructions des hôpitaux.

Aussi et relativement au déroulé de la mission certaines difficultés sont apparues dans la collecte des données et d'informations au niveau de certaines Directions Financières et du Matériel et auprès de certains projets. Ces difficultés sont de nature à biaiser l'efficacité de la mission d'où la nécessité d'y apporter une réponse appropriée; étant entendu que la nécessité de ces missions n'est plus à démontrer.

## **ANNEXES DOCUMENTS**

## DOCUMENTS DE REFERENCES

1. Fiche de suivi-évaluation remplie par les projets ;
2. Document de la 18<sup>ème</sup> Revue des P/P de la DNPDP ;
3. Note Technique construction ANTIM ;
4. Documents des projets ;
5. Convention N°287/2015/IP du point d'exécution au 30 septembre 2018 du projet Construction des bâtiments devant abriter les services centraux des Douanes ;
6. ÉTUDES APS/APD/DAO : Relative à l'aménagement hydro agricole des bas-fonds et des PPM dans le cadre du Projet de Développement intégré du Kaarta/Séfétó- cercle de Kita- Région de Kayes- Phase I ;
7. Réalisation des pistes, ouvrages de franchissement, des adductions d'eau potable dans le cadre du projet de développement intègre du Kaarta/Séfétó- cercle de kita- région de Kayes- phase I.

## **Annexe N°1 : TDR**

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

==== - - - - -  
DIRECTION NATIONALE DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

République du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi

TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME ANNUEL DE  
SUIVI – EVALUATION DE 100 PROJETS ET PROGRAMMES  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI POUR L'ANNEE  
2018

Janvier 2018

## **I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

### **I - 1 - Contexte**

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° **1/MP-MFC** du 1<sup>er</sup> Avril 1989 et N° **2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude plus récente portant sur « **L'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » réalisée en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ◆ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ◆ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPDP et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ◆ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ◆ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ◆ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

Aussi, les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise

en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

## **I – 2 – Justification**

Au Mali, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en grande partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, soit 80% environ du montant total des investissements.

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement liée à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités programmées s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique" ..**

## **II – OBJECTIF**

L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2018 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public (dont soixante quinze dans le cadre du PREM) inscrits au PTI 2018-2020 et au BSI 2018 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

## **III – RESULTATS ATTENDUS**

A travers ce programme ambitieux des missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

## **IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS**

### **4.1.Prise de contact avec les CPS et UGP**

- Envoi de documents : (1 semaine avant le départ de la mission) : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS et aux différents DRPSIAP pour leur information et celle des porteurs de projets (UGP et services de tutelle) et les dispositions pratiques à prendre pour une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
- une copie de l'ordre de mission ;
- la liste des projets à visiter ;
- la fiche de suivi des projets.

- Débriefing des membres des équipes pour les informations utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).
- Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP : (les 2 premiers jours de la mission : **équipe de mission**)

Deux (2) jours seront consacrés aux concertations entre les différentes parties pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes.

#### **4.2. Déroulement des missions : Equipe de mission**

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;
- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
  - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12/2017 ;
  - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2018 au moment du passage de la mission ;
  - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
  - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
  - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
  - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
  - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
  - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels...).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ **le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;**
- ✓ **l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet / programme par le PT, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;**
- ✓ **les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2015, 2016 et 2017 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;**

- ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
  - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
  - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
  - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter

#### **4.3.Phase finale de la mission : Equipe de mission**

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
  - ✓ Déroulement de la mission ;
  - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
  - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
  - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPDP;
- Envoi du rapport final aux CPS;
- Préparation et dépôt des pièces justificatives des frais de mission.

#### **V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER**

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation d'autre part.

#### **VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION**

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

Différentes équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne seront pas concernés en 2018.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, les Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures des Finances comme la DGDP et la Cellule de suivi des projets.
- **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

## **VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS**

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL (PREM), exercice 2018,
- **Durée** : la durée des missions est de 10 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

**Annexe N°2** : Ordre de mission

<p>MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> 	<p>REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple – Un But – Une Foi</p>
<p>ORDRE DE MISSION N° 0118 / MEF-SG</p>	
<p>M<sup>me</sup> Mama Aissatou DIARRA, Planificateur, DNPDP, Chef de mission ; - M<sup>me</sup>.HAIDARA Mariam DIAKITE, DNPDP; - M. Ladji BOMBA, DNPDP ; - un Représentant de la DRPSIAP de Bamako ; - un Représentant de la DRPSIAP de Koulikoro ; - un Représentant de la DRPSIAP de Kayes.</p>	
<p>Se rendront respectivement en mission dans les régions de Koulikoro, Kayes et le district de Bamako.</p>	
<p><b>Objet</b> : Mission de Suivi physique et financier des Projets et Programmes inscrits au BSI :</p>	
<p><b>Date de départ</b> : Le jeudi, 8 novembre 2018</p>	
<p><b>Date de retour</b> : Le samedi, 19 novembre 2018.</p>	
<p><b>Moyen de transport</b> : Véhicule Pick Up KA 4331</p>	
<p><b>Chauffeur</b> : Sidi COULIBALY</p>	
<p><b>Imputation budgétaire</b> : Tous les frais sont à la charge du Budget National.</p>	
<p>Bamako, le 26 OCT 2018</p>	
<p><b>Ampliations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cabinet MEF.....01P/C</li><li>- Original.....01</li><li>- DNA.....01</li><li>- Régions.....03</li><li>- DRPSIAP.....03</li><li>- Intéressés.....07</li><li>- Archives.....01</li></ul>	<p>P/LE MINISTRE/PO LE SECRETAIRE GENERAL</p>  <p>Mme BARRY Aoua SYLLA Chevalier de l'Ordre National</p> 

**Annexe N°3** : Tableau Récapitulatif de l'exécution financière des Projets visités par la mission du démarrage jusqu'en 2017.

RNP	Intitulé des projets	Durée	Coût estimé	Financement acquis		Décaissé cumulé au 31/12/2017		
				Int.	Ext.	Int.	Ext.	Taux
2966	Projet de Développement Rural du Kaarta/Sefeto (PDRK/S)	2016-2020	675	675	-	227	-	33,53%
2638	Construction Centre Télésanté et Informatique Médicale	2012-2017	3 459	3 150	-	1 078	-	34,22%
2833	Construction du palais des Pionniers	20156-2018	1 816	1 816	-	1 592	-	87,67%
2830	Construction du siège de la Direction Générale des Douanes	2015-2018	5 593	3 015	-	1 495	-	49,59%
3007	Construction/Equipement des Hôpitaux	2017-2018	13 366	13 366	-	539	-	4,03%

Source : 18<sup>ème</sup> Revue DNP

## **Annexe N°4 : FICHE DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS/PROGRAMMES**

### I. IDENTIFICATION/DESCRIPTION DU PROJET/PROGRAMME

RNP : .....

**I.1. Intitulé du Projet/Programme :**

**I.2. Département de tutelle/Organisme d'exécution :**

**I.3. Objectif du projet/programme:**

**I.4. Localisation (Région/Cercle/Commune) :**

I.5. Secteur et Sous-secteur :

**I.6. Durée du Projet/Programme :**

I.7. Coût total du Projet :

- en Devises :

- en millions de F CFA :

### II. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET :

**2.1. Dates : -de signature : .....-de mise en vigueur : .....-du 1<sup>er</sup> décaissement :**

.....

2.2. Etat de passation des marchés :

Intitulé du marché	Date de lancement	Date de signature

**2.3. Situation d'exécution financière : du démarrage du projet au 31/12/2017 (en millions de F CFA.**

2.4. Situation d'Exécution des Réalisations Physiques (indiquer la nature des principaux résultats atteints) :

.....

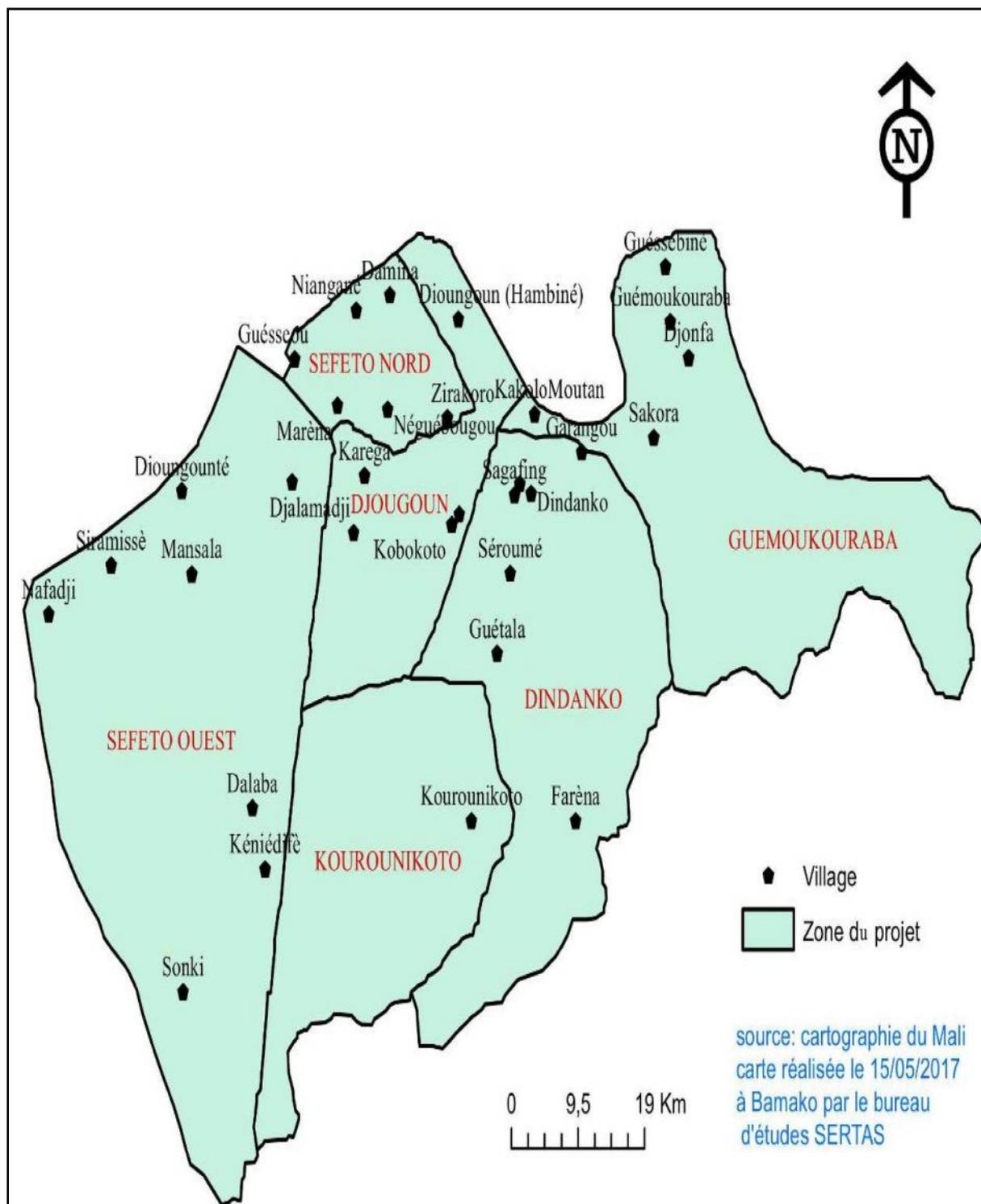
2.5. Appréciation d'Ensemble sur l'état d'Avancement du Projet/Programme :

.....

2.6. Appréciation sur la Contribution directe du Projet/Programme à la réduction de la Pauvreté :

.....

**Annexe N°5** : Localisation des 33 bas-fonds et PPM à étudier



Source : ÉTUDES APS/APD/DAO ; Relative à l'aménagement hydro agricole des bas-fonds et des PPM dans le cadre du Projet de Développement intégré du Kaarta/Séfeto- cercle de Kita- Région de Kayes- Phase I

**Annexe N°6** : Tableau : bilan financier du projet construction du siège de la DGD.

1	<b>BILAN FINANCIER DE LA CONVENTION N°287/2015/IP</b>	
2	<b>ARRETE AU: 30/09/2018</b>	
3		
4	<b>I. MONTANT DE LA CONVENTION N°287/2015/IP</b>	
5	MONTANT INITIAL	<b>5 000 000 000</b>
6	AVENANT	
7	<b>MONTANT FINAL (1)</b>	<b>5 000 000 000</b>
8		
9	<b>II.FONDS RECUS</b>	
10	VIREMENTS DU MAÎTRE D'OUVRAGE	1 000 000 000
11	INTERETS PERCUS	289 111
14	<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 000 289 111</b>
15		
16	<b>III. PAYEMENTS EFFECTUES</b>	
17	ETUDES	45 186 574
18	SUIVI	70 386 607
19	TRAVAUX	690 460 263
20	FOURNITURES	
21	AVANCE DE DEMARRAGE PAYEE	124 254 731
22	SUIVI DU MAITRE D'OUVRAGE	
23	HONORAIRES AGENCE	67 189 822
24	FRAIS BANCAIRES	46 000
25	<b>TOTAL (3)</b>	<b>997 523 997</b>
26		
27	<b>IV. TRESORERIE</b>	
28	<b>SOLDE BANCAIRE (4)=(2)-(3)</b>	<b>2 765 114</b>

Source : AGETIER-MALI.

**Annexe N° 7:** Demande de Fonds émises sur la convention 287/2015IP-Douane

**EXECUTION FINANCIERE DE LA CONVENTION 287/2015/IP**

Date de mise à jour:  
27/09/2018

N° et Objet des Conventions	FACTURES EMISES PAR AGETIER		FONDS RECUS du MO			
	Date de transmission	Montant	Date de paiement	Montant reçu	Solde sur facture	Durée de paiement
287/2015/IP Douane  Construction des bâtiments devant abriter les services centraux des Douanes à SAMANKO	25/08/2015	500 000 000	11/12/2017	500 000 000	0	28 mois
	14/02/2018	1 000 000 000			1 000 000 000	
	14/02/2018	500 000 000			500 000 000	
	23/04/2018	950 000 000	14/09/2018	500 000 000	450 000 000	5 mois
					0	
	<b>Total</b>	<b>2 950 000 000</b>	<b>Total</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 950 000 000</b>	

Source : AGETIER-MALI

NB: Modalités de paiement:  
convention

10% à la signature de la

30% quand le montant de la première alimentation sera justifié à 70%

40% quand le montant cumulé des deux premières alimentations sera justifié à 70%



	<b>ALPAGES- Mali</b>	23/03/2018	2 714 284			2 714 284
		16/04/2018	678 571			678 571
		07/05/2018	678 571			678 571
		04/06/2018	678 571			678 571
				07/09/2018	2 714 284	-2 714 284
				07/09/2018	678 571	-678 571
				07/09/2018	678 571	-678 571
				07/09/2018	678 571	-678 571
		<b>Sous total (3)</b>	<b>4 749 997</b>		<b>4 749 997</b>	<b>0</b>
	<b>AGETIER (Honoraires)</b>	31/01/2018	8 907 799	19/02/2018	8 907 799	0
		28/02/2018	34 300 872	19/03/2018	24 300 872	10 000 000
		31/03/2018	11 797 387			11 797 387
		30/04/2018	12 183 764			12 183 764
		30/06/2018	5 673 546			5 673 546
				12/09/2018	10 000 000	-10 000 000
				12/09/2018	12 183 764	-12 183 764
				12/09/2018	11 797 387	-11 797 387
		<b>Sous total (4)</b>	<b>72 863 368</b>		<b>67 189 822</b>	<b>5 673 546</b>
	<b>TOTAL = (1)+(2)+(3)+(4)</b>			<b>1 352 151 542</b>		<b>997 477 996</b>

**NB:** Le reliquat de 349 000 000 FCFA de l'entreprise ECONI date d'environ 5 mois

*Source : AGETIER-MALI.*

**Annexe N°9 :** Liste des personnes rencontrées

N	PRENOMS & NOM	STRUCTURE	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
<b>Développement Rural du Kaarta/Séfétó (PDRK/S) (2966)</b>					
	Oumar BERTHE	ADRS	D.G	<a href="mailto:oumarberthe1@yahoo.fr">oumarberthe1@yahoo.fr</a>	66 75 12 06
	Assékou GUINDO	ADRS	D.G.A	<a href="mailto:assekouguindo@yahoo.fr">assekouguindo@yahoo.fr</a>	76 01 46 72
	Boubou SIDIBE	ADRS	Chef Section	<a href="mailto:boubou1@yahoo.fr">boubou1@yahoo.fr</a>	66 83 46 16
	Issaka KEITA	ADRS	CS/Inf R	<a href="mailto:issaka_keita@yahoo.fr">issaka_keita@yahoo.fr</a>	66 80 58 27
	Moussa GUINDO	ADRS	Chef de Division	<a href="mailto:moussaamadaga12@yahoo.fr">moussaamadaga12@yahoo.fr</a>	76 14 33 55
	Bouba DIARRA	ADRS		<a href="mailto:Babouba0309@yahoo.fr">Babouba0309@yahoo.fr</a>	66 19 71 70
	Mamadou OUATTARA	PDRIK.II	Expert OP	<a href="mailto:ouattm55@gmail.com">ouattm55@gmail.com</a>	76 43 78 30
	Fanta DOUMBIA	ADRS	Audit Interne	<a href="mailto:fantadoumbia87@gmail.com">fantadoumbia87@gmail.com</a>	79 28 53 01
	Moussa DOUMBIA	PDRIK.II/ADRS	Expert GR	<a href="mailto:doumbiapapa@yahoo.fr">doumbiapapa@yahoo.fr</a>	62 21 90 41
<b>Construction du Centre Télésanté et Informatique Médical (2638)</b>					
	Dr Tyéri DACKOOU	ANTIM	DGA	<a href="mailto:ahdack@yahoo.fr">ahdack@yahoo.fr</a>	66 85 20 35
	Abdoul K ; DIARRA	ANTIM	A.C	<a href="mailto:abdoukarimdiarra@yahoo.fr">abdoukarimdiarra@yahoo.fr</a>	66 74 98 88
	Oumar K. CAMARA	PI-Conseils	Ingénieur Génie Civil	<a href="mailto:oumar.camarapiconseils@gmail.com">oumar.camarapiconseils@gmail.com</a>	91 06 10 22

N	PRENOMS & NOM	STRUCTURE	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
	Lamine COULIBALY	PI. Conseils	Surveillant		63 24 47 08
	CHINOIS (Tuhou)	Entreprise	ZUMIC		73 23 60 72
	Abdourahime DIARRA	BRID	Stagiaire	<a href="mailto:diarraabdou95@yahoo.fr">diarraabdou95@yahoo.fr</a>	76 76 49 85
	Issa BERTHE	LATRIADE	Architecte	<a href="mailto:issa.berthe_archi@yahoo.fr">issa.berthe_archi@yahoo.fr</a>	74 02 21 63
<b>Construction du Palais des Pionniers (2833)</b>					
	Sina DEMBELE	D.N.J	D.N	<a href="mailto:facsoq@yahoo.fr">facsoq@yahoo.fr</a>	76 13 13 11
	Gouanégué COULIBALY	D.N.J.	Chef de Division I.E	<a href="mailto:coulibalygouaneke@yahoo.fr">coulibalygouaneke@yahoo.fr</a>	76 45 59 04
	Yero DIALLO	Entreprise	Chef de Chantier		
	Abdoulaye COULIBALY	Bureau de Contrôle	Contrôle		74 50 13 23
	Alhadji DIARRA	DFM/MJECC	Directeur Adjoint	<a href="mailto:alhadjidiarra@yahoo.fr">alhadjidiarra@yahoo.fr</a>	76 12 25 88
	Demba SIDIBE	DFM/MJECC	Comptable Matière	<a href="mailto:demsidibe75@yahoo.fr">demsidibe75@yahoo.fr</a>	66 83 20 83
<b>Construction/Equipement Siege Direction Générale Douanes (2830)</b>					
	Ibrahima CAMARA	ASTEC	Ingénieur permanent	<a href="mailto:ikcinge@yahoo.fr">ikcinge@yahoo.fr</a>	79 18 51 21
	Mamadou M BORE	DFM/MEF	CDAMP/DFM/MEF	<a href="mailto:mamadou.bore@yahoo.fr">mamadou.bore@yahoo.fr</a>	66 82 23 98
	Adama SOUMAORO	ECONI	Chef de chantier		66 63 21 41
	Nouhoum COULIBALY	DFM	Chef Division Finances	<a href="mailto:Nouhoumcoul2008@yahoo.fr">Nouhoumcoul2008@yahoo.fr</a>	79 04 02 93

N	PRENOMS & NOM	STRUCTURE	FONCTION	EMAIL	TELEPHONE
	Mamadou BORE	DFM	Chef Appro		66 82 36 98 /
	Hamidou DIAWARA	AGETIER	Directeur Technique		76 40 55 69
	MAIGA	AGETIER			76 38 35 71
<b>Construction Equipements des Hôpitaux (3007)</b>					
	Mahamoud DRAME	DFM/Santé	DFM Adjoint	<a href="mailto:banimd@yahoo.fr">banimd@yahoo.fr</a>	76 41 19 61
	Moussa B COULIBALY	DFM/Santé	Division Finances	<a href="mailto:Moussacouli2010@gmail.com">Moussacouli2010@gmail.com</a>	66 72 06 90
	Mohamed SISSOKO	DFM/Santé	DFM	<a href="mailto:mohamedsega@hotmail.com">mohamedsega@hotmail.com</a>	76 49 58 86
	Bouillagui CAMARA	CEPRIS/Santé	Directeur	<a href="mailto:bouillaguicamara@yahoo.fr">bouillaguicamara@yahoo.fr</a>	76 59 00 00
	Mamadou FOFANA	CEPRIS/Santé	Chef/Projet	<a href="mailto:mamadoufofana@gmail.com">mamadoufofana@gmail.com</a>	76 80 45 83

## **ANNEXES PHOTOS**

*Aperçu du chantier de l'ANTIM*



*Aperçu du chantier de la construction du palais des pionniers*



*Aperçu du chantier de la construction des bâtiments abritant  
les services centraux des douanes*



